

© IGN – 2017– Autorisation n°167472-215078 du 15/11/2017 Copie et reproduction interdite

Chaque randonneur/randonneuse parcourt le circuit proposé dans ce dépliant en fonction de ses capacités et sous sa propre responsabilité. Les informations qui sont portées sont indicatives et n'engagent pas la responsabilité du club baliseur. En forêt : ne pas s'écarter du sentier balisé, ne pas camper, ne pas fumer ou faire de feu, ne pas laisser divaguer les animaux, ne pas jeter d'ordures, respecter la faune et la flore et les vestiges de la guerre 14-18.

De septembre à février, période de chasse, l'itinéraire est fortement déconseillé. Les mairies sont à votre disposition pour fournir tous renseignements quant aux jours de chasse



GS6 LES 7 BORNES - LES 7 CHENES 21,5 KM - 05H30





Peu difficile



Caractéristiques: parcours varié entre plaine et collines. Une grande partie est ombragée en forêt.

Curiosités: bornes armoriées, points de vue, les 7 chênes, calvaire et lavoir.



Départ : chemin du Gué Rappeau 55300 Saint-Mihiel

Le circuit est balisé dans les deux sens. Dans ce dépliant, il est décrit dans le sens des aiguilles d'une montre au départ de la base de loisir.

1 – Partir dos à la Meuse, le balisage débute 250 m plus loin au carrefour. Tourner à gauche en empruntant la rue René Frybourg puis dans son prolongement l'avenue de Procheville jusqu'au Pont Patton. De l'autre côté du rond-point, au fond à gauche grimper la rue de la Côte de Bar, poursuivre par l'avenue Pierre de Coubertin en longeant le stade puis emprunter le chemin qui la prolonge, passer devant un réservoir d'eau. Bientôt, une magnifique vue panoramique sur la vallée de la Meuse. A gauche, au sommet de la colline caché dans la forêt, le fort du Camp des Romains - ancien oppidum sur lequel fut érigé le fort à la fin du XIX° Siècle - puis les villages de Koeur-la-Petite, Bislée et Koeur-la-Grande. A droite, la vallée de la Meuse en direction de Verdun avec les villages de Chauvoncourt et des Paroches.

Au carrefour avec la route asphaltée monter tout droit en face. A gauche, une pelouse calcaire riche en orchidées (zone protégée). Passer devant une piste de motocross puis plonger dans la forêt sans jamais changer de chemin.

2 – Arriver sur une piste asphaltée, tourner à droite et l'emprunter pour descendre. Dans le bas ne pas rater le chemin qui part à gauche, le suivre jusqu'à une maisonnette de chasseurs.

Tourner à gauche pour suivre le chemin empierré sur 400 m, puis prendre celui à droite qui descend dans la forêt.

3– Au bord du chemin une pierre dressée. Elle porte le sigle des Prémontrés: A et M (Ave Maria) entrelacés en forme de papillons. Elle marquait la limite de propriété d'une de leurs abbayes, (l'Etanche peut-être). Il en existe six autres, qui sont de nos jours, cachées par la forêt. Ces 7 bornes ont donné la première partie de son nom à cette randonnée.



Monter pour atteindre le chemin périmètre de la forêt domaniale de Haute Charrière. Tourner à gauche et continuer sur 1 km.

4 - Tourner à droite entre les coupes 4 & 5, 100 m après tourner à nouveau à droite entre les coupes 5 & 6. Cette grande allée forestière bordée de grands fossés se nomme « la tranchée Stanislas ». Quand elle devient chemin empierré prendre à gauche à la patte d'oie et rejoindre la route (D 901). Tourner à droite, faire 400 m pour emprunter l'ancienne route en contre-bas.

5 – Au premier chemin tourner à droite, franchir sur un petit pont « Le Rehaut ».

En atteignant le chemin empierré tourner à gauche et le suivre sur 750 m environ.

6 – Le quitter, à droite, par un chemin qui part sous le couvert de la forêt puis grimper à droite au niveau de la coupe 9. Plus haut, traverser le chemin empierré, poursuivre tout droit entre les coupes 1 & 30.

7 - Au bout tourner à droite entre les coupes 8 & 30, franchir à nouveau un chemin empierré. Peu après, prendre à droite à la patte d'oie et suivre le chemin jusqu'aux coupes 35 & 36 et tourner à droite. Toute cette zone s'appelle les «Gras-Lieux».

8 - Par un sentier signalé vers la gauche, aller jusqu'aux 7 chênes qui forment une cépée étonnante. Ils ont

donné la seconde partie de son nom à cette randonnée. Prendre, à gauche, le chemin empierré qui descend jusqu'aux Paroches en passant devant l'observatoire astronomique puis le fort des Paroches (privé) noyé dans la forêt..

La vue s'étend au loin. Vers le Nord en direction de Verdun, vers l'Est la forêt de la Pitancerie avec son antenne, vers le Sud-Est Les Paroches, Chauvoncourt et Saint-Mihiel avec son abbatiale et les Roches de Meuse, vers le Sud le fort du Camp des Romains et la route de Saint-Mihiel à Bar.

9 – Au bas de la côte, sous un tilleul séculaire, un beau calvaire avec autel.

Traverser la D34, en face prendre la Grande Rue, au bout à droite la rue de l'Eglise, passer devant l'église, prendre à gauche la rue Emie jusqu'à son intersection avec la rue des Jardins qu'il faut emprunter.

10 – Quitter le village en passant devant un magnifique lavoir construit en 1839.



Traverser l'ancienne voie ferrée puis le petit ruisseau et tourner à droite. Franchir plus loin le chemin empierré en prenant le chemin en face légèrement décalé à gauche. Au bout, tourner à droite, retraverser la voie ferrée, tourner à gauche dans la rue qui devient plus loin rue du Dr Vuillaume. A l'intersection avec le chemin du Gué Rappeau prendre à gauche pour rejoindre le point de départ.